



Doc. 16093
28 janvier 2025

La nécessité absolue et urgente de mettre fin à la crise humanitaire concernant les femmes, les enfants et les otages à Gaza

Amendement¹ n° 18

M. Emanuelis ZINGERIS, Lituanie, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, avant le paragraphe 13, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée note que de telles actions seront possibles lorsque le Hamas ne sera plus au pouvoir et n'utilisera plus ses tactiques de terreur contre sa propre population à Gaza.»

Note explicative

Les actions recommandées ne sont pas réalistes dans l'hypothèse où le Hamas reste au pouvoir.

Déposé par:

ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC
HEER Alfred, Suisse, ADLE
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
MERZHKO Oleksandr, Ukraine, ADLE

1. 2025 - Première partie de session

